

REGLEMENT DE CONCOURS

L'Orchestre philharmonique de Strasbourg recrute

une contrebasse (5 cordes) du rang

Concours le 26 janvier 2026

Début des épreuves à 9h30 (tirage au sort de l'ordre de passage).

Toutes les épreuves ont lieu à Strasbourg, Palais de la musique et des Congrès, salle de répétition de l'Orchestre.
Les frais de voyage et de séjour ne sont pas remboursés.

Inscriptions sur www.philharmonique.strasbourg.eu sous la rubrique « orchestre », puis « concours et recrutements » le lundi 19 janvier 2026 au plus tard.

EPREUVES

➤ Accord orchestre / Archet français ou allemand

1^{er} tour :

Concerto classique au choix :

DITTERSDORF, Concerto en ré majeur : 1^{er} mouvement du début jusqu'à la mesure 56 (sans cadence) + 2^{ème} mouvement du début jusqu'à la mesure 31 (sans cadence)

- **VANHAL**, Concerto en do majeur : 1^{er} mouvement du début jusqu'à la mesure 56 (sans cadence) + 2^{ème} mouvement du début jusqu'à la mesure 34 (sans cadence), octaviations libres

Traits d'orchestre : (téléchargeables sur notre site internet www.philharmonique.strasbourg.eu sous la rubrique « concours et recrutements »)

- **SCHUBERT**, Symphonie n°9 : Scherzo
- **BACH**, Concerto pour violon en Mi Majeur : 2^{ème} mouvement

2^{ème} tour :

Concerto romantique au choix :

- **BOTTESINI**, Concerto n°2 en la mineur : 1^{er} mouvement du début jusqu'à la mesure 58 (sans cadence)
- **KOUSSEVITSKY**, Concerto en mi mineur : 1^{er} mouvement du début jusqu'à la mesure 77

Traits d'orchestre : (téléchargeables sur notre site internet www.philharmonique.strasbourg.eu sous la rubrique « concours et recrutements »)

- **MOZART**, Symphonie n°40 : 1^{er} mouvement
- **STRAUSS**, Don Juan
- **VERDI**, Otello (coups d'archets au choix)
- **VERDI**, Falstaff

3^{ème} tour :

Traits d'orchestre : (téléchargeables sur notre site internet www.philharmonique.strasbourg.eu sous la rubrique « concours et recrutements »)

- **BEETHOVEN**, Symphonie n°5 (sans reprise)
- **BARTOK**, Concerto pour orchestre, début
- **BRUCKNER**, Symphonie n°7
- **BRAHMS**, Symphonie n°2 : 1^{er} mouvement + 4^{ème} mouvement
- **MAHLER**, Symphonie n°2
- **MOZART**, La Flûte Enchantée

Un-e accompagnateur-trice officiel-le sera à la disposition des candidats.

Les répétitions (gratuites) ont lieu la veille du concours. Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter la régie de l'Orchestre par mail le jeudi 22 janvier 2026 au plus tard à l'adresse suivante : OrchestrePhilharmoniqueConcours@strasbourg.eu

CONDITIONS D'EXERCICE

Prise de fonction : à déterminer d'un commun accord

Obligations contractuelles : 30 services/mois

Rémunération : En référence à la grille indiciaire des musiciens de l'Orchestre, la rémunération brute mensuelle s'établit à l'indice brut 749 (3 047,20 €) ou 764 (3 101,35€). Le classement indiciaire dépend de l'expérience professionnelle et artistique.

Compléments de rémunération :

- Régime indemnitaire qui se décompose en trois volets
 - Part 1 incluant l'indemnité vestimentaire : 219,05 €/mois
 - Part 2 pour usure et entretien des instruments : 90,47 €/mois
 - Part 3 : 1/12^e du (traitement mensuel brut + indemnité de résidence) /mois
- Forfait audiovisuel : 1 827,00 €/an
- Avance sur redevance : 160,00 €/an
- Supplément familial de traitement (le cas échéant)
- Participation de l'Orchestre aux frais de transport et versement d'un forfait mobilité durable, le cas échéant
- Participation possible de l'Orchestre à la couverture mutuelle et à la prévoyance
- Prestations d'action sociale proposées par le CNAS
- Tarifs préférentiels pour certains établissements culturels et sportifs